PERIODE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE

Quel Public ?	**Un jeune scolarisé** en classe de 4ème, de 3ème jusqu'en terminale **Aux étudiants** de l'enseignement supérieur.
Quelle Entreprise ?	**Tous secteurs d'activité** et toutes entreprises relevant des activités des Chambres consulaires.
Quand ?	Pendant les **vacances scolaires** **selon le calendrier officiel du rectorat,** y compris en juillet et août.
Quelle durée ?	**De 1 à 5 jours**, entre lundi et samedi. Plusieurs stages possibles, à raison de 5 jours au total, par période de vacances scolaires. La durée maximale, par jour, est de **6 h** pour les jeunes de **moins de 15 ans** **7 h maximum**, **au-delà de 15 ans**
Pourquoi ?	• Découvrir l'entreprise, ses métiers et **rencontrer des professionnels** • **Connaitre le métier**, les activités et l'environnement professionnel • **Construire son projet professionnel** • **Mettre en place un futur parcours en apprentissage**
Quelles démarches? **« C'est simple et rapide ! »**	**Demander la convention par mail auprès du contact de la Chambre consulaire dont dépend l'entreprise d'accueil du jeune en stage, à savoir :** ➢ **Chambre d'Agriculture** pour les Entreprises agricoles ➢ **Chambre de Commerce et d'Industrie** pour les entreprises inscrites uniquement au registre du commerce et des sociétés, les professions libérales, les associations et les institutions ➢ **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** pour les Entreprises inscrites au Répertoire de Métiers (y compris les doubles inscrits) – Artisans Les contacts en Pays de la Loire figurent au verso de cette fiche. **Imprimer et compléter** lisiblement et signer la convention en 2 exemplaires entre l'entreprise d'accueil, l'élève et son représentant légal (si mineur). **Retourner la copie d'une des conventions par mail** de préférence à la Chambre consulaire. Vérifier les délais de retour page 3 de la convention La convention examinée par la Chambre consulaire est ensuite renvoyée à l'élève, aux parents ou à l'entreprise qui se charge d'en informer l'autre partie. **Au terme du processus, l'entreprise, le jeune / ses parents et la Chambre consulaire seront en possession d'un exemplaire.**

Vos Contacts

44 - Entreprises en Loire- Atlantique

Chambre d'Agriculture
Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie
Michèle LE PORT 02 40 44 60 00 info.clients@nantesstnazaire.cci.fr
Florence VALLE 02 40 44 60 00 info.clients@nantesstnazaire.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Une équipe de conseillers 02 40 18 96 96 poledev44@artisanatpaysdelaloire.fr

49 - Entreprises en Maine et Loire

Chambre d'Agriculture
Fabienne HOARAU - 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie
Dominique LEBOUVIER
Christine PENOT 02 41 20 49 00 contrat.apprentissage@maineetloire.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Une équipe de conseillers 02 41 22 61 56 poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr

53 - Entreprises en Mayenne

Chambre d'Agriculture
Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie (Maine-et-Loire)
Isabelle ARRIAU 02 41 20 53 15 Isabelle.arriau@paysdelaloire.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Une équipe de conseillers 02 43 49 88 54 poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr

72 - Entreprises en Sarthe

Chambre d'Agriculture
Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie
Marine FOUQUERAY 02 43 40 60 95 commercial-commerce_sup-cfa@lemans.cci.fr
Elisa CHEREAU 02 43 40 60 71 commercial-automobile-cfa@lemans.cci.fr
Hélène STEMPINSKI 02 43 40 60 74 commercial-restauration-cfa@lemans.cci.fr
Christelle BUON 02 43 40 60 80 commercial-commerce-cfa@lemans.cci.fr
07 60 53 53 71

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Une équipe de conseillers 02 43 50 13 70 poledev72@artisanatpaysdelaloire.fr

85 - Entreprises en Vendée

Chambre d'Agriculture
Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie
Nelly BOUSSEAU 02 51 45 32 86 nelly.bousseau@vendee.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Une équipe de conseillers 02 51 36 53 00 poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr